



## Sensibilisation du personnel municipal au développement durable

### Contexte

La commune de Salon-de-Provence offre la possibilité aux agents de suivre des formations soit en interne, soit en externe sur diverses thématiques. Chaque année le service formation de la ville de Salon de Provence repère et analyse les besoins de formation en cohérence avec les objectifs définis pour l'année. Toutes les fonctions et tous les domaines d'intervention des agents de la collectivité sont concernés. L'intégration d'une coopération interservices sur la définition des priorités de formations dans le système de management, doit favoriser l'ancrage du développement durable dans les pratiques. Il s'agit de composer les groupes « par processus » ou par « projet » en décloisonnant par exemple les métiers.

### Acteurs du projet

Nom	Organisme	Contact
<b>Marylène JAFFREDOU,</b> Direction des ressources humaines et de la Prévention	Mairie de Salon de Provence	Tel : 04.90.44.89.63 ; Email : <a href="mailto:m.jaffredou@salon-de-provence.org">m.jaffredou@salon-de-provence.org</a>

### Les objectifs

Ce projet a un triple objectif à la fois environnemental, économique et social. Un objectif environnemental de contribution au développement durable à travers la réduction de la consommation énergétique, de la consommation en eau ainsi que des déchets. Cela passe aussi par la nécessité d'un partage d'une même vision et d'un souci de cohérence de l'ensemble des équipes. Un objectif économique de diminution de la consommation énergétique de par une meilleure connaissance des bonnes pratiques des autres services ou des fonctionnements plus efficaces, du fait des coopérations interservices. Un objectif social par une formation permettant de développer de nouveaux savoirs (connaissances), savoir-faire (pratiques professionnelles) et savoirs être (comportements).





## Le projet et ses résultats

Plusieurs ateliers ont ainsi été mis en place, chacun d'entre eux dure une journée. Les différents thèmes abordés sont :

- Introduction à la construction durable et à la maîtrise de l'énergie.
- Fleurissement des jardins urbains.
- Atelier sur le Plan Local d'Urbanisme et le développement durable.
- Prise en compte du développement durable dans la commande publique
- Espaces verts : connaissances de bases
- Rédaction d'un cahier des charges en restauration collective durable
- Restauration collective et développement durable : quels enjeux pour les collectivités territoriales



- Réduire la pollution lumineuse et la consommation d'énergie de l'éclairage public
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments

Ainsi à titre d'exemple, les agents du service du nettoyage ont été formés et sensibilisés sur la gestion et l'économie d'eau utilisée pour le lavage des voiries, ceux des garages sur l'éco-conduite, les agents d'entretien sur l'utilisation des produits d'entretien, tous sur la commande publique responsable et la maîtrise de l'énergie.

## Le « + » du projet

Ce projet touche les agents municipaux qui sont les représentants de la ville aux yeux des habitants. Or il est important pour une ville qui veut mener une politique de développement durable de montrer l'exemple à travers ses représentants. Ainsi grâce aux pratiques exemplaires de la ville et au contact avec les agents, les citoyens commenceront peut-être eux aussi à avoir une vision développement durable.

## Projets similaires au sein de la Région

- Commune du Forcalquier (04)
- Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence (04)
- Commune de Le Thor (84)
- Commune de Morières-Lès-Avignon (84)
- Commune de Mouans-Sartoux (06)

